

faisant les fonctions d'officier de l'état civil de
 la commune de Nocilly-le-Malherbe, canton
 d'Erviy, département du Calvados, ont
 comparu Meunier, Eugène Charles, instituteur
 âgé de quarante-huit ans, domicilié au
 Locher, et Leret, Edouard, domestique, âgé de
 vingt-huit ans, domiciliés en notre commune,
 les quels nous ont déclaré qu'aujourd'hui à
 midi, Lebas, Josephine Désirée, dentellière,
 âgée de trente-trois ans, domiciliée en notre commune
 épouse de Lafosse, Etienne François Léon,
 journalier, âgé de trente et un ans, domicilié avec
 elle, et fils de Lebas Pierre et de Lucot, Claudine
 née à Nocilly-le-Malherbe, le dix-sept novembre
 mil huit cent quarante et un, est décédée en
 sa maison, dans cette commune, hameau de
 La Place, ce dont nous nous sommes assurés.
 C'est pourquoi nous avons rédigé le présent acte
 que les déclarants ont signé avec nous après
 lecture.

Meunier
 Leret

J. Malherbe

N° 5.
 de St Pol,
 Alfred.

Aujourd'hui trente et unième jour du
 mois d'Octobre de l'année mil huit cent
 soixante-dix-sept, à midi, en la maison
 commune, devant Nous, Malherbe, Pierre
 Maire, faisant les fonctions d'officier de l'état
 civil de la commune de Nocilly-le-Malherbe
 Canton d'Erviy, département du Calvados
 ont comparu de Cournebon, Ludovic
 propriétaire, demeurant en la commune
 de Coeset-Bressville, gendre du défunt,

Le
âge de quarante cinq ans de Noémie, épouse
Charles, instituteur, domicilié au Loches, âgé
de quarante neuf ans, lesquels nous ont
présenté qu'hier soir, à sept heures, M. le
Comte Alfred de St Sol, propriétaire, âgé de
cinquante quatre ans, domicilié au Château de
cette commune, époux de M^{me} Cauchy, Marie
Mathilde, propriétaires, âgée de cinquante
deux ans, domiciliés avec lui et fils de feu
de St Sol, François Louis et de feu Morel de
Chauon, Marie Caroline, né en notre
commune le dix mars mil huit cent vingt
trois, est décédé en son Château, dans cette
commune, ce dont nous nous sommes assurés,
C'est pourquoi nous avons rédigé les présents
actes que les déclarants ont signés avec nous,
après lecture.

Noémie

P. Noémie

P. Malraison

Le présent Register contenant cinq actes
de Décès a été clos et arrêté par Nous,
Maire de la commune de Noeuilly-
le-Walherbel,

A Noeuilly-le-Walherbel, le trente et
un décembre mil huit cent soixante six.
Le Maire de Noeuilly-le-Walherbel
P. Malraison.